

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ : IAO — Institut d'Asie Orientale

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

École normale supérieure de Lyon  
Université Lumière Lyon 2  
Sciences Po Lyon  
Centre national de la recherche  
scientifique

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2025-2026**  
**VAGUE A**



Au nom du comité d'experts :

Matthias Hayek, président du comité

Pour le Hcéres :

Coralie Chevallier, présidente du Hcéres

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 8<sup>o</sup> du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

**Cette version du rapport est publique dans les conditions de l'article R. 114-23 du code de la recherche. Des parties considérées comme confidentielles ainsi que les réponses aux points d'attention des tutelles ne figurent pas dans cette version du rapport.**

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

|                    |                                                                                      |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Président :</b> | M. Matthias Hayek, École pratique des hautes études-PSL, Paris                       |
|                    | Mme Isabelle Thiebaut, Centre national de la recherche scientifique, Aix-en-Provence |
| <b>Experts :</b>   | Mme Camille Rouxpetel, Centre national de la recherche scientifique, Paris           |
|                    | Mme Coraline Jortay, Centre national de la recherche scientifique, Paris             |

## CONSEILLER SCIENTIFIQUE DU HCÉRES

M. Denis Bernardeau-Moreau

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Pascale Goetschel, Directrice adjointe scientifique, CNRS SHS, section 35.  
Christine Détrez, Vice-présidente, ENS de Lyon  
Lydia Coudroy de Lille, Vice-présidente recherche. Université Lumière Lyon 2  
Cécile Robert, Directrice de la recherche. Sciences Po Lyon

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut d'Asie Orientale
- Acronyme : IAO
- Label et numéro : UMR 5062
- Composition de l'équipe de direction : Mme Béatrice Jaluzot

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales  
SHS3 Le Monde social et sa diversité

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

L'IAO est une unité de recherche centrée sur les sociétés d'Asie orientale modernes et contemporaines. Les travaux de l'unité ont trait aux dynamiques juridiques, institutionnelles et sociales, aux savoirs et à la constitution des espaces nationaux et des impérialismes, et enfin aux représentations et créations artistiques et religieuses.

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Fondée en 1994 par Christian Henriot, l'unité a célébré son trentième anniversaire en 2024. Elle est placée sous la quadruple tutelle du CNRS, de l'ENS de Lyon, de l'Université Lumière Lyon 2 et de Science Po Lyon. L'unité de recherche est installée depuis 2002 à l'ENS de Lyon (site Descartes).

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

L'IAO bénéficie, grâce à ses différentes tutelles, d'un environnement de recherche riche en matière de personnel (chercheurs, EC et ITA), de locaux et de collaborations. L'institut a bénéficié d'une CPJ du CNRS et d'un ITA en gestion. Il entretient des collaborations très étroites avec l'ENSL, au-delà de son seul hébergement : participation à des formations (Masters), conventions avec la bibliothèque, conventions internationales. L'IAO participe également aux formations de l'IEPL, et bénéficie du vivier d'EC et de doctorants de Lyon 2. L'unité collabore avec d'autres UMR et UR de ses tutelles : LARHRA (UMR 5190), TRIANGLE (UMR 5206), LADEC (UR Lyon 2), IHRIM (UMR 5317), avec lesquelles elle organise des séminaires et des manifestations. L'unité est très bien intégrée au monde académique et culturel lyonnais et collabore avec plusieurs institutions clés du paysage local (ENSBA, Musée des Confluences, Bibliothèque municipale de Lyon, Institut Lumière). L'IAO a tissé un réseau de partenariats au niveau national avec l'IRASIA (UMR 7306), avec les principales institutions de recherche parisiennes ainsi que le GIS Asie. Malgré cette richesse, l'unité a été fragilisée par l'échec de l'idex et cherche à faire évoluer ses relations avec l'Université Lyon 3.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024

| Catégories de personnel                                          | Effectifs |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| Professeurs et assimilés                                         | 4         |
| Maitres de conférences et assimilés                              | 7         |
| Directeurs de recherche et assimilés                             | 2         |
| Chargés de recherche et assimilés                                | 1         |
| Personnels d'appui à la recherche                                | 7         |
| <b>Sous-total personnels permanents en activité</b>              | <b>21</b> |
| Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés | 9         |
| Personnels non permanents d'appui à la recherche                 | 0         |
| Post-doctorants                                                  | 0         |
| Doctorants                                                       | 15        |
| <b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>          | <b>24</b> |
| <b>Total personnels</b>                                          | <b>45</b> |

## RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2024. LES EMPLOYEURS NON-TUTELLES SONT REGROUPEÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

| Nom de l'employeur      | EC        | C        | PAR      |
|-------------------------|-----------|----------|----------|
| U LYON 2                | 3         | 0        | 0        |
| IEP LYON                | 2         | 0        | 0        |
| ENS de LYON             | 2         | 0        | 0        |
| CNRS                    | 0         | 3        | 6        |
| Autres                  | 4         | 0        | 1        |
| <b>Total personnels</b> | <b>11</b> | <b>3</b> | <b>7</b> |

## AVIS GLOBAL

L'IAO occupe une place essentielle dans le paysage français de la recherche sur l'Asie orientale. Cette unité très dynamique a développé une expertise reconnue dans le domaine des sciences sociales et humaines, plus particulièrement sur l'histoire sociale, intellectuelle et juridique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, moderne et contemporaine. Elle dispose d'un fonds documentaire d'une richesse inégalée en dehors de l'Île-de-France sur le Vietnam, la Chine et le Japon. L'unité a réussi à maintenir une activité de recherche soutenue malgré le départ de plusieurs membres structurants et une conjoncture difficile, grâce au soutien de ses tutelles.

L'unité est très bien implantée dans le tissu académique local et joue un rôle moteur sur les études asiatiques dans la région et au-delà. Les travaux des jeunes chercheurs y trouvent un terrain de développement très fertile, en dépit d'une intégration qui peut encore être améliorée, notamment pour les doctorants et les jeunes docteurs. La restructuration annoncée lors de la précédente campagne se poursuit, et des perspectives de départ en retraite du personnel d'appui représentent des enjeux à court terme que l'unité va devoir affronter de manière constructive.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le précédent rapport mettait principalement en avant trois points de recommandation : la mise en valeur des fonds documentaires, l'insertion des doctorants, et la diffusion au grand public. L'unité a répondu à ces points en restructurant l'espace de la bibliothèque et en améliorant l'accessibilité des thèses et mémoires. La numérisation des fonds rares, en revanche, est suspendue faute de moyens. L'obtention de trois HDR depuis la dernière évaluation a permis l'augmentation du nombre de doctorants avec et sans contrats. L'accueil des doctorants a été repensé et renforcé sur le plan matériel (salle spécifique, plaquette). L'IAO a également opéré une refonte de ses outils de communication (site web, carnet de recherche, comptes Bluesky et LinkedIn). L'unité a par ailleurs cherché à répondre à des points d'amélioration soulevés dans le précédent rapport, en encourageant les réponses aux AAP avec plus ou moins de succès (un contrat financé par l'ANR, un projet financé par l'EUR Artec, un projet ARQUS Emerging Procedural Justice), et en renforçant les convergences internes par l'organisation de séminaires.

## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques, l'organisation et les ressources de l'unité

L'unité s'est fixé des objectifs scientifiques clairement identifiables qui s'inscrivent dans le domaine des études aréales appliquées aux sociétés d'Asie orientale, principalement la Chine, Taiwan, le Japon, le Vietnam et l'Indonésie. L'organisation de l'unité en trois axes thématiques interdisciplinaires en sciences humaines et sociales permet de structurer ces travaux autour d'enjeux de société. Le fonctionnement interne de l'unité est bien défini, régi par un règlement intérieur.

*1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents et elle s'organise en conséquence.*

*2/ L'unité dispose de ressources adaptées à ses objectifs scientifiques, à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.*

*3/ L'unité dispose de locaux, d'équipements et de compétences techniques adaptés à sa politique scientifique et à ses objets de recherche.*

*4/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité atteste un ancrage fort dans le paysage scientifique aux niveaux local, régional et national. Sa politique d'internationalisation est forte et marquée par des mobilités entrantes et sortantes longues. L'unité a développé une politique de soutien à la constitution de corpus numériques en s'appuyant sur les infrastructures du CNRS et les compétences mutualisées de ses tutelles. Ceux-ci sont valorisés dans le cadre de différents projets de ses chercheurs. On note également un nombre important de thèses financées sur le nombre total des thèses (19/29).

L'unité dispose de ressources financières, essentiellement sous la forme de dotations récurrentes réparties comme suit : CNRS (40 %), ENS de Lyon (33,8 %), Lyon 2 (17,5 %), Sciences Po Lyon (8,7 %). Bien que de petite taille, l'unité dispose d'un effectif de chercheurs et d'enseignants-chercheurs très qualifiés sur des champs de spécialisation aréaux rares et d'un excellent soutien en personnels d'appui à la recherche, y compris une gestionnaire titulaire maîtrisant plusieurs langues étrangères (chinois, japonais, anglais) qui sont des aires de spécialisation de l'unité — ce qui est suffisamment rare pour être signalé.

Depuis le précédent rapport du Hcéres en 2019, le mobilier des espaces de travail a été largement renouvelé et la salle des doctorants a été réaménagée. De plus, une convention d'association entre la BIAO et la Bibliothèque Diderot de Lyon a permis une mutualisation des ressources et une amélioration des conditions de stockage des fonds anciens et précieux de l'IAO. Dans ce contexte, un travail important a été accompli par les équipes afin de créer un espace Asie à la BDL, réaménager la salle des doctorants et créer une salle de lecture commune.

Le fonctionnement interne de l'unité est bien défini, régi par un règlement intérieur appuyé par un système de directives internes votées en conseil de laboratoire. Il respecte les directives des tutelles en matière de mise en place de référents thématiques (HAL, formation, VSS, intégrité scientifique, développement durable, etc.). Notons qu'une charte éthique est en cours de rédaction.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

Malgré un contexte difficile (instabilité conjoncturelle de l'unité liée à l'échec du projet idex et aux financements associés qui ont fragilisé les projets en cours ; crise sanitaire de la COVID), l'unité a su surmonter les difficultés grâce au grand dynamisme de ses équipes (« café de l'IAO » en visio pour le maintien du lien professionnel, carnets de recherche CovidAsia). Elle souffre toutefois d'un manque de reconnaissance des études aréales asiatiques dans le paysage institutionnel universitaire français et d'un affaiblissement généralisé des études chinoises dans l'ESR français (et plus largement européen). Cela se traduit notamment par un affaiblissement des partenariats avec les collègues chinois, mais aussi par un déclin du nombre de postes (non-reconduction d'un poste de MCF à Lyon 2 et d'un ATER à l'ENS de Lyon).

En matière de ressources humaines, l'unité disposait de onze membres permanents titulaires d'une HDR au cours du précédent mandat (2019-2024). À la suite de plusieurs départs récents (mobilités, mutations, départs à la retraite), l'effectif s'est réduit à cinq EC pour le prochain mandat. Si les recrutements ont compensé en nombre absolu le départ des chercheurs et des EC titulaires et entraîné le rajeunissement des effectifs et une attractivité renouvelée de l'unité, l'unité est consciente qu'il lui faut accroître le nombre de ses HDR.

L'hyper-saturation des espaces gêne toujours le travail du service documentaire de l'IAO. Les documents sont stockés en dehors de la bibliothèque, dans les espaces disponibles du laboratoire, en particulier dans les bureaux des documentalistes.

Le comité encourage fortement l'unité à bien prendre en considération les risques psychosociaux et de harcèlements auxquels peuvent être exposés ses membres et notamment ses doctorants et doctorantes. Cela constitue, aux yeux du comité, un point de vigilance qui peut perturber le fonctionnement de l'unité et nuire à la sérénité de ses activités.

## DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

### Appréciation sur les résultats, le rayonnement et l'attractivité scientifiques de l'unité

La production scientifique est abondante au regard de la taille de l'unité, même si le comité souligne un risque de fragmentation.

*1/ L'unité est reconnue pour ses réalisations scientifiques qui satisfont à des critères de qualité.*

*2/ Les activités de recherche de l'unité donnent lieu à une production scientifique de qualité.*

*3/ L'unité participe à l'animation et au pilotage de sa communauté.*

*4/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.*

## Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

L'unité atteste plusieurs collaborations avec des institutions de renommée internationale, comme le Bonn Centre of Dependency and Slavery Studies, l'International Institute of Social History d'Amsterdam, ou encore l'Institut Max Planck de Hambourg. On note également de nombreuses collaborations avec des partenariats institutionnels asiatiques (ministère de la Culture cambodgien, universités japonaises, projets internationaux tels qu'ERC ChinaComx à Heidelberg) et des universités asiatiques témoignant d'une volonté d'enracinement des chercheurs membres de l'unité au sein des espaces académiques des pays et des aires sur lesquels portent leurs travaux. La mobilisation des humanités numériques, notamment dans le domaine des bases de données et de constitutions de corpus numérisés, est un point fort de l'unité.

L'unité démontre une production scientifique abondante. Sur la période 2019-2024, les membres du laboratoire ont publié dix-neuf ouvrages, 137 articles dans une revue, 126 chapitres d'ouvrages. Ils ont réalisé 456 communications en langues française et étrangères (anglais, allemand, chinois, japonais, russe), ont organisé 93 conférences et piloté dix-neuf projets. Notons aussi que les chercheurs ont dirigé des numéros spéciaux dans des revues de référence internationale telles que le *Journal of Japanese Law* ou l'*Österreichische Zeitschrift für Geschichtswissenschaften*, et publié dans des revues prestigieuses (*Law and History Review*, *T'oung Pao*, *Harvard Journal of Asiatic Studies*), ainsi qu'après d'éditeurs majeurs (Gallimard, Brill, Bloomsbury Academic). Ces activités scientifiques reflètent le dynamisme des membres de l'IAO, ainsi que la diversité des disciplines et des approches au sein de l'unité. De nombreuses thèses sont en cours ou ont été soutenues durant le mandat (8 thèses soutenues depuis la précédente évaluation). Les membres de l'IAO développent des champs de compétence qui convergent vers des perspectives de recherche qui pourraient donner lieu à de fructueux échanges (par exemple au sein du deuxième pôle de l'Axe 1).

L'IAO a organisé plusieurs colloques et de nombreuses journées d'étude et workshops (la conférence COST action « Worlds of Related Coercions in Work », ENS de Lyon ; la journée d'étude « Saigon, témoin de l'histoire », co-organisée avec le SHD [Vincennes] ; le colloque « Corps des dieux d'Asie, gestes des hommes » ; le colloque « Bande dessinée en Asie orientale » ; le colloque « Esthétique des modes d'autorité : culture matérielle et scénographie du pouvoir en Asie orientale [XVIIIe–XXIe siècles] » ; le colloque « Musiques en Asie : trajectoires artistiques, industries et scènes musicales » ; les deux journées de colloque pour les trente ans de l'IAO ; la journée d'étude « The Aftermath of the 1911 Chinese Revolution in Inner Asia and the Himalayas », Kyoto ; le colloque « Écrire en commun(s). Arts, écologies, radicalités » ; les rencontres annuelles avec l'IrAsia d'Aix-Marseille). Les membres de l'unité participent à des projets de recherche internationaux, dont le projet ANR Cooliebrokers hébergé par l'unité. La partie introductive du rapport mentionne également des tentatives infructueuses à divers appels à projets — ce qui démontre l'engagement de l'unité à chercher des financements extérieurs.

La sensibilisation à l'éthique repose sur les dispositifs des tutelles, en particulier la charte RENATER, intégrée au règlement intérieur de l'IAO. L'unité incite activement au dépôt des publications sur HAL-SHS et est très engagée dans le dépôt des mémoires de master à travers sa collection TAO (Travaux sur l'Asie Orientale) hébergée sur le portail DUMAS. La direction de l'IAO encourage une réflexion critique sur les modalités d'évaluation de la recherche et soutient en particulier l'initiative COARA (Coalition for Advancing Research Assessment). La conformité avec la protection des données personnelles est assurée, notamment par la désignation d'une référente RGPD au sein du laboratoire.

## Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

La complémentarité entre l'analyse des sources fondée sur des compétences linguistiques fines et la mobilisation des humanités numériques mériterait d'être mieux explicitée.

À la lecture de la production, le comité souligne une impression de fragmentation. Il en résulte une difficulté à identifier les domaines d'excellence et de spécialité de l'unité. Le comité suggère également que les mesures visant à améliorer l'insertion des jeunes docteurs dans le monde académique et leur accompagnement vers une position de titulaire (accompagnements dans les candidatures à des postdoctorats en France et à l'étranger, formations spécifiques aux appels européens, type Marie Curie et ERC StG, et accompagnement dans la soumission de tels projets, financements de missions, de participation à des écoles d'été ou à des colloques internationaux, y compris dans les années qui suivent la soutenance) soient davantage développées. Les membres du comité encouragent l'unité à davantage valoriser ses collaborations, alors que les potentialités semblent importantes et potentiellement fructueuses ; cela peut en partie s'expliquer par les recrutements récents et les mobilités internationales, notamment au sein de l'axe 1.

Le comité note que les membres de l'unité semblent être plus associés à des projets moteurs que de projets nationaux et internationaux, sans doute faute de réussite lors de divers appels à projets nationaux et européens, les rédacteurs se contentant de pointer le caractère concurrentiel de ces appels. Sans doute, la mise en place de structures d'accompagnement plus efficaces serait à privilégier.

L'insertion dans DISTAM est davantage fondée sur des projets anciens que sur de nouveaux projets. Une telle situation peut en partie s'expliquer par l'absence d'un poste de titulaire lié à l'établissement de bases relationnelles.

Si le document d'autoévaluation mentionne des efforts en vue d'augmenter le nombre de publications en open access, le manque de données précises et chiffrées ne permet pas au comité de mesurer l'ampleur de cet effort.

## DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'IAO démontre une inscription forte dans la société, grâce à des collaborations diversifiées, une diffusion active des savoirs, et une expertise reconnue. Pour accroître encore davantage son potentiel, le comité suggère à l'unité de remédier à certaines faiblesses structurelles (manque de postes spécifiques, absence de département universitaire) et organisationnelles (absence d'indicateurs d'impact).

*1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions avec le monde culturel, économique et social.*

*2/ L'unité développe des produits et des services à destination du monde culturel, économique et social.*

*3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IAO développe des partenariats variés avec des acteurs économiques (Medef International, acteurs locaux en Indonésie), culturels (Musée du quai Branly, Musée des Confluences, festivals), et éducatifs (Sciences Po Lyon, Université de Montréal). Ces collaborations sont ancrées dans des enjeux contemporains tels que les migrations, le patrimoine et la géopolitique (convention avec le Service Historique de la Défense [SHD] pour valoriser des archives asiatiques). Les chercheurs interviennent dans des débats publics, des conférences grand public, et des médias, renforçant la visibilité et l'impact de leurs travaux (conférences sur l'Indonésie, ou interventions sur les enjeux maritimes en Asie). L'IAO est sollicité pour des rapports d'expertise (Juriscope) et des comités de pilotage (GIS Asie), ce qui témoigne de sa crédibilité et de son utilité pour la société civile et les institutions. L'unité combine histoire, anthropologie, droit, sociologie, et s'appuie sur des réseaux internationaux avec des collaborations avec le Cambodge, le Japon, les États-Unis.

L'IAO a favorisé la création de bases de données accessibles (par exemple : « Human Trafficking » sur GitHub), et l'organisation d'examens de langue (HSK) en partenariat avec Sciences Po Lyon. Il a renforcé l'accès du public à des ressources scientifiques et éducatives. Ces contributions à des expositions (Angkor. The Lost Empire of Cambodia), des performances artistiques, et des publications grand public (*Le Monde*, *Esprit*) méritent d'être encore élargies afin d'accroître l'audience et l'impact des recherches. Notons enfin que les chercheurs sont sollicités pour des rapports juridiques, des publications de vulgarisation, et des interventions médiatiques, ce qui renforce leur utilité sociale (par exemple les contributions d'un membre du laboratoire sur le droit comparé).

L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société. Les chercheurs interviennent dans les médias (radio, télévision, presse écrite), des conférences publiques, et des publications de vulgarisation (RetroNews [BnF], France 24). L'IAO aborde des sujets d'actualité (par exemple sur les migrations, la géopolitique et le patrimoine), en lien avec les préoccupations du grand public (conférences sur les enjeux climatiques en Chine ou sur les migrations en Asie). Notons enfin l'initiative de certains doctorants qui coorganisent des festivals et des événements culturels, ce qui renforce leur formation et leur visibilité.

### Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Le comité souligne certaines fragilités structurelles : l'absence d'un département d'études asiatiques limite le renouvellement des effectifs et la pérennité des collaborations et risque de favoriser la dépendance excessive aux initiatives individuelles des chercheurs. Les partenariats et projets paraissent parfois dispersés, sans cadre

unifié pour maximiser leur impact, au risque d'accroître la difficulté à tirer profit des synergies entre projets. Certaines actions (par exemple les bases de données) pourraient être mieux promues pour toucher un public plus large.

Certaines activités (par exemple l'organisation du HSK) sont bénévoles et non rémunérées, ce qui limite leur durabilité et risque de démotiver les organisateurs et accentuer la fragilité des projets. Le comité note aussi l'absence de mesure systématique de l'efficacité des produits et services développés, nécessaire pourtant pour justifier les ressources allouées et attirer de nouveaux partenariats. Il apparaît également que certains produits et services dépendent parfois de l'engagement personnel des chercheurs, risquant de creuser les inégalités dans la répartition des efforts.

Le comité souligne l'absence d'évaluation quantitative et qualitative de la diffusion des connaissances (par exemple les retombées médiatiques, l'influence sur les débats publics), ce qui pérennise la difficulté à démontrer l'utilité sociale des actions menées. L'implication des étudiants dans les projets n'est pas toujours documentée ou valorisée, ne permettant pas de créer toutes les occasions pour leur insertion professionnelle et leur engagement citoyen. Il semble enfin que les chercheurs manquent parfois de soutien structuré (formations, guides) pour optimiser leurs interventions médiatiques ou publiques.

## ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'IAO annonce une trajectoire faite d'évolutions dans quatre domaines : l'organisation, les réseaux, les orientations scientifiques et la formation.

Du point de vue de l'organisation, un changement dans la direction de l'unité est annoncé, en amont duquel le règlement intérieur sera révisé. Le remplacement de deux agents d'appui en documentation sera un des enjeux RH pour le prochain contrat.

Du point de vue des relations et réseaux, l'unité envisage plusieurs possibilités pour pallier les départs et mutations prochaines de certains membres. Le rapprochement avec l'Université Lyon 3, qui pourrait devenir la cinquième tutelle de l'unité, serait souhaitable. Ce rapprochement permettrait de renforcer la structuration des recherches sur l'Asie à Lyon. Un autre rapprochement est annoncé, avec le CASE, laboratoire parisien spécialisé sur l'Asie du Sud-est. Ce rapprochement semble plus difficile à réaliser tant du point de vue institutionnel que de celui de la stratégie des tutelles. L'élargissement régional, pour l'instant informel, semble faire plus sens : l'IAO aurait intérêt à concrétiser son ambition de fédérer les recherches sur l'Asie au niveau de la région Rhône-Alpes-Auvergne, et de renforcer encore sa position de laboratoire de référence entre Paris et Aix-Marseille, notamment par des collaborations plus soutenues avec l'IrAsia.

Les évolutions scientifiques annoncées touchent d'abord à des points d'éthique (empreinte carbone, déontologie, science ouverte). Les perspectives concernant la programmation de la recherche sont plus floues : il est seulement question d'une redéfinition des frontières des axes, et non d'une refonte précise de l'organisation des thèmes de recherche. Il est évident que les axes actuels présentent un certain déséquilibre, lié en partie aux départs de membres porteurs. Plutôt qu'un simple recadrage, le comité recommande une refonte en profondeur, qui privilégierait une approche transversale et transdisciplinaire, et qui puisse mettre en valeur et en dialogue les spécialités de tous les membres.

Du point de vue de la formation, l'IAO entend continuer à améliorer l'intégration des doctorants en proposant un séminaire doctoral. L'unité entend également accompagner une réorientation des formations de master auxquelles elle participe dans le sens d'un développement des études diplomatiques au sein de ces formations. La trajectoire annoncée poursuit donc le travail de restructuration amorcé lors du précédent contrat. Cette entreprise pourra, selon le cas, bénéficier des mouvements de personnel à venir ou au contraire en pâtir.

## RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 1 : OBJECTIFS SCIENTIFIQUES, ORGANISATION ET RESSOURCES DE L'UNITÉ

Le comité suggère de mieux clarifier les objectifs futurs et d'optimiser la programmation de la recherche. Il recommande d'améliorer les collaborations internes et la transdisciplinarité, de développer plus encore la représentation des doctorants et de renforcer l'organisation des séminaires et des ateliers autogérés.

Le comité souligne un réel point de vigilance concernant les risques psychosociaux et de harcèlements, auxquels peuvent être exposés les membres de son unité, et en particulier les doctorants et doctorantes et qui peuvent nuire à leur confort moral, à leur carrière et par extension au fonctionnement serein de l'unité. Les mesures prises jusqu'à présent devraient faire l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer de leur efficacité.

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 2 : LES RÉSULTATS, LE RAYONNEMENT ET L'ATTRACTIVITÉ SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Le comité recommande d'encourager plus encore les membres de l'unité à répondre aux AAP internationaux, nationaux, mais aussi régionaux, dans l'optique de jouer un rôle moteur dans la conduite d'une recherche collective transversale et interdisciplinaire.

Le comité invite également l'unité à développer et à valoriser l'open access de manière proactive.

### RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE DOMAINE 3 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Pour renforcer son rayonnement, l'unité pourrait structurer ses partenariats et mesurer systématiquement l'impact de ses actions.

Le comité recommande à l'unité de valoriser plus encore l'implication des étudiants et de développer des dispositifs d'accompagnement pour les chercheurs.

Des mesures, visant à sécuriser les financements pour les activités bénévoles et promouvoir davantage les produits innovants notamment dans le numérique, sont aussi à encourager.

# DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

## DATE

**Début :** 16 janvier 2026 à 9 h

**Fin :** 16 janvier 2026 à 17 h

**Entretiens réalisés : en distanciel**

## PROGRAMME DES ENTRETIENS

**Judi 15 janvier 2026** Réunion de travail du comité avec le Conseiller Scientifique

**Vendredi 16 janvier 2026**

8 h 30 - 8 h 45 : Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

8 h 45 - 9 h : Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h - 9 h 30 : **Entretien à huis clos** avec la direction de l'unité

9 h 30 - 10 h : **Entretien à huis clos** avec les tutelles (CNRS, ENS, Université, Sciences Po)

10 h - 11 h : **Réunion plénière** en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérites, les doctorants.

10 h - 10 h 20 : exposé liminaire par la direction de l'unité

10 h 20 - 11 h : discussion à partir des questions du comité

Pause

11 h 15 - 12 h 15 : **Entretien à huis clos avec les enseignants-chercheurs statutaires (sans la direction)**

12 h 15 - 12 h 30 : **Réunion du comité d'experts à huis clos** en présence du conseiller scientifique

Pause

14 h - 15 h : **Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants**

15 h - 15 h 45 : **Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche** (ingénieurs, techniciens et administratifs)

15 h 45 - 16 h 15 : **Entretien à huis clos avec la direction de l'unité**

16 h 15 - 16 h 45 : **Réunion à huis clos du comité d'experts** en présence du conseiller scientifique  
Second *debriefing* du comité. Préparation du rapport d'évaluation.

# OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

La Vice-Présidente Recherche de l'ENS de Lyon à Madame la Présidente du HCÉRES, Les  
Conseiller scientifique et membres du Comité d'Experts

Lyon, le 2 mars 2026

Objet : HCERES - Rapport d'évaluation IAO

### Réponses d'ordre général :

En premier lieu, l'IAO remercie le comité de le soutenir dans le constat de certaines difficultés auxquelles l'unité fait face, en particulier face à l'absence d'un département d'études asiatiques parmi ses tutelles, fait structurel sur lequel l'unité n'a aucune prise. Heureusement, et nous le rappelons, nos membres sont fortement impliqués dans la direction et l'animation des **deux masters d'études asiatiques existant à Lyon** (Sciences Po Lyon et ENS de Lyon), qui assurent déjà une diffusion large de ses savoirs auprès des étudiants et constituent un vivier essentiel de recrutement doctoral.

En second lieu, nous vous présentons quelques réponses à certains points que nous avons relevés dans le rapport.

Dans la droite ligne de l'encouragement de l'unité à prendre en considération les risques **psycho-sociaux** (p. 7), une **plaquette** est en cours d'élaboration, afin de rendre plus efficace la communication au sujet des dispositifs mis en place par les tutelles et de permettre une mise en œuvre plus facile des mécanismes.

Au sujet des **candidatures à des appels à projets**, p. 8, il est indiqué : « Le comité note que les membres de l'unité semblent être plus associés à des projets que moteurs de projets nationaux et internationaux, sans doute faute de réussite lors de divers appels à projets nationaux et européens, les rédacteurs se contentant de pointer le caractère concurrentiel de ces appels. Sans doute, la mise en place de structures d'accompagnement plus efficaces serait à privilégier ». Or, l'unité tient à préciser que **de nombreux dispositifs d'accompagnement sont d'ores et déjà en place** pour les chercheurs, doctorants et jeunes docteurs en matière de recherche de financements et d'insertion académique : aide à la rédaction des dossiers de candidature (postdoctorats, contrats, appels européens), organisation d'**oraux blancs**, appui au montage de projets **et mise en relation systématique avec les cellules spécialisées** des tutelles (ENS de Lyon, Université Lyon 2, CNRS). L'efficacité et la compétence de ces services dédiés conduisent l'unité à s'interroger sur la pertinence de la recommandation du comité visant à créer en interne une structure d'accompagnement supplémentaire. Une telle initiative ne pourrait, au mieux, que faire doublon avec des dispositifs existants déjà opérationnels, et risquerait de générer confusion et perte de temps pour les chercheurs et les jeunes docteurs, sans valeur ajoutée avérée. Sur les publications en *open access*, il est indiqué p. 9 : « Si le document d'autoévaluation mentionne des efforts en vue d'augmenter le nombre de publications en *open access*, le manque de données précises et chiffrées ne permet pas au comité de mesurer l'ampleur de



cet effort ». En fait l'ensemble de nos publications et de nos travaux (bases de données) est en open access. Il semble donc presque impossible de les évaluer sur un plan quantitatif. Au sujet de l'observation selon laquelle « les **partenariats** et projets apparaissent parfois dispersés, sans cadre unifié pour maximiser leur impact », il s'avère que l'IAO assume et revendique le soutien apporté aux **initiatives scientifiques individuelles** de ses membres, qui leur permettent de participer à ou de porter de nombreux projets nationaux et internationaux dans leurs champs d'excellence respectifs. L'unité fait le choix de **privilégier des collaborations fondées sur de réelles affinités scientifiques**, plutôt que la mise en place de cadres unifiés artificiels susceptibles de produire des coopérations formelles sans portée scientifique substantielle. La diversité des partenariats et des projets reflète ainsi la richesse des thématiques et des réseaux de l'unité ; elle ne saurait être interprétée comme une dispersion, mais bien comme l'expression d'une **stratégie fondée sur la qualité scientifique des collaborations**.

Sur l'affirmation, p. 10 : « Le comité souligne l'absence **d'évaluation quantitative** et qualitative de la diffusion des connaissances (par exemple les retombées médiatiques, l'influence sur les débats publics), ce qui pérennise la difficulté à démontrer l'utilité sociale des actions menées ». Une réponse a déjà été apportée à l'oral à cette observation et nous sommes surpris que cette critique soit ici reprise alors qu'il n'existe pas d'outil ni même d'indicateurs partagés et stabilisés en SHS, permettant une **évaluation quantitative et qualitative de l'utilité sociale** des actions de diffusion des connaissances. Même si nous sommes soucieux et conscients de l'importance de l'impact de nos travaux sur la société, il nous est impossible, à l'échelle de l'unité, de mesurer les **retombées médiatiques** et **l'impact des interventions de ses membres sur les débats publics**.

Remarques d'ordre général

De la part de Sciences Po Lyon, de l'université Lumière Lyon 2

Les tutelles remercient le comité pour son travail d'expertise, et réitèrent leur soutien au travail accompli par l'IAO et en son sein par les collègues.

De la part de l'ENS de Lyon

La tutelle remercie le comité pour son travail d'expertise, et tient à féliciter les membres du laboratoire, ainsi que sa direction pour la qualité du travail mené. L'ENS de Lyon précise que les laboratoires ont accès à un Service Ingénierie de Projets pour l'accompagnement du montage de dossiers, et que l'accompagnement sur les projets européens a été renforcé dans le cadre du dispositif ABILITY déployé sur le site.



Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière  
75002 Paris, France  
+33 1 89 97 44 00

